

Charte d'investisseur responsable de Crédit Mutuel Capital Privé et déclinaison au niveau du fonds d'infrastructures

Note introductive

Crédit Mutuel Capital Privé, société de gestion d'actifs pour compte de tiers, intervient sur deux lignes principales d'activité autour du capital investissement et des infrastructures.

Elle a décidé de formaliser une Charte d'Investisseur responsable au niveau de la société de gestion, qui énonce les grandes lignes de sa politique ESG, climat et impact. Au-delà des activités de gestion de fonds de capital développement, cette Charte comporte une déclinaison sur les activités d'investissements en fonds propres dans le secteur des infrastructures.

Depuis plus de 20 ans, Crédit Mutuel Capital Privé contribue à orienter les capitaux qu'elle lève et qu'elle gère vers des secteurs porteurs de l'économie : le développement des PME et l'accompagnement des projets innovants.

Philosophie générale relative à Crédit Mutuel Capital Privé

La démarche ESG, cœur du développement de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Crédit Mutuel Capital Privé est une entité du pôle « investissement en capital » de Crédit Mutuel Alliance Fédérale dont la structure de tête est Crédit Mutuel Equity. À ce titre, Crédit Mutuel Capital Privé s'inscrit pleinement dans les démarches d'investisseur responsable et de responsabilité sociale de sa maison-mère Crédit Mutuel Equity d'une part, et plus globalement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, et les revendique, dans la continuité de ses propres engagements.

- **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** est un acteur majeur du développement des territoires dont l'ambition est « *d'accompagner les sociétaires et les clients, tout au long de leur vie, au mieux de leurs intérêts [...] et de contribuer, au plus près des territoires, au bien commun d'une société responsable, solidaire et soucieuse de la transition écologique* ». Crédit Mutuel Alliance Fédérale a adopté un plan stratégique 2019-2023 *ensemble#nouveau monde* qui intègre comme leviers de développement les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance de la stratégie de Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM)
- Vecteur de l'investissement en capital auprès des acteurs de l'économie réelle, **Crédit Mutuel Equity** défend une vision responsable, durable et humaine de son métier d'investisseur à travers une relation de proximité géographique et garante des intérêts de l'ensemble des parties prenantes. Crédit Mutuel Equity est signataire de la charte ESG de France Invest depuis 2015.

Soucieux de diversifier ses actifs et de renforcer son implication dans la transition énergétique, Crédit Mutuel Equity a confié à sa filiale, Crédit Mutuel Capital Privé, la structuration d'un véhicule d'investissement en capital dédié aux projets d'infrastructures. ***Une démarche de conviction fondée sur six valeurs***

Crédit Mutuel Capital Privé s'inscrit dans la lignée des valeurs mutualistes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et décline les objectifs de responsabilité sociale et mutualiste à ses activités. Elle souscrit par ailleurs à la Charte des valeurs de sa maison-mère Crédit Mutuel Equity (cf. document en annexe) et a décidé de mettre particulièrement en avant les valeurs de **pérennité, responsabilité, proximité et esprit d'équipe**.

La démarche de Crédit Mutuel Capital Privé est intrinsèquement orientée vers l'intérêt des souscripteurs des fonds dont elle assure la gestion au regard des stratégies d'investissement qui leur ont été présentées. Cette démarche nécessite un **indépendance** de gestion et de décision.

Enfin, à travers ses investissements en infrastructures, Crédit Mutuel Capital Privé a la volonté d'apporter une contribution positive aux territoires, et cherche à maximiser leur **résilience** et leur impact.



PERENNITE



RESPONSABILITE



PROXIMITE



ESPRIT D'EQUIPE



INDEPENDANCE



RESILIENCE

Mise en œuvre de ces principes au sein de la société de gestion Crédit Mutuel Capital Privé

La mise en place d'une Charte d'investissement responsable a d'autant plus de valeur que l'organisation qui la porte met en œuvre ces mêmes principes en interne.

Crédit Mutuel Capital Privé place le développement individuel et collectif au cœur de sa responsabilité d'employeur, en développant les formations et en promouvant la diversité au sein de son équipe. A ce titre, l'ensemble de l'équipe a collectivement la charge de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Charte.

Outre le règlement intérieur de Crédit Mutuel Alliance Fédéral qui s'applique à Crédit Mutuel Capital Privé, la société a mis en place un groupe de travail chargé de rédiger et de suivre un Code Ethique. Ce Code, qui sera disponible sur le site internet, vise à (i) formaliser les engagements de la société de gestion sur les sujets sociaux et à promouvoir les bonnes pratiques internes progressivement mises en place mais également à (ii) favoriser la réduction de l'impact environnemental de la société de gestion : calcul de l'empreinte carbone, audit énergétique, politique zéro déchets, mobilité douce, consommation responsable, etc.

Initiatives publiques soutenues

Conscient que le partage des engagements est un garant essentiel de leur effectivité, Crédit Mutuel Capital Privé a choisi de signer la Charte ESG de France Invest.

Engagements de Crédit Mutuel Capital Privé pour son nouveau fonds d'investissement en capital dans les infrastructures

Les infrastructures, maillon essentiel de l'aménagement et du développement des territoires

Parce qu'elles facilitent l'accès aux services essentiels, les infrastructures représentent un élément clé du bien-être social, de la croissance économique et du développement des territoires :

- **Lutte contre les déséquilibres territoriaux** : les infrastructures, numériques, énergétiques et de transport, permettent de répondre aux enjeux de désenclavement des territoires. Elles permettent également un développement géographiquement plus égalitaire et l'inclusion sociale des populations en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-Mer.
- **Amélioration de la compétitivité des territoires** : les infrastructures participent à la transformation des territoires et au renforcement de leur attrait en termes d'investissements, d'entreprises et d'emplois.
- **Réponse aux défis environnementaux et sociétaux** : les infrastructures, notamment énergétiques et environnementales (exemples : traitement des déchets, réseaux d'assainissement), contribuent au développement d'une économie décarbonée et à la préservation des ressources et des états naturels.

A travers son nouveau véhicule dédié au financement en fonds propres d'infrastructures, Crédit Mutuel Capital Privé vise ainsi à contribuer au bien-être et à la résilience des territoires dans lesquelles elle agit.

Engagements avec les parties prenantes

Crédit Mutuel Capital Privé s'engage, pour son fonds d'investissement dans les infrastructures, à travailler exclusivement avec des acteurs ayant développé une politique extra-financière ou démontrant une appétence pour les enjeux ESG, et à accompagner les sociétés et porteurs de projets dans leurs démarches extra-financières.

Zoom sur l'approche d'impact du fonds

Crédit Mutuel Capital Privé reconnaît par cette Charte que son activité, ainsi que les actifs qu'elle contribue à financer, ont des impacts positifs et négatifs, notamment sur les sujets environnementaux. La société a ainsi développé une approche fondée sur la mesure de ces derniers, la maîtrise des impacts négatifs et la poursuite des impacts positifs.

Pour ce faire, la méthodologie d'analyse mise en place par le fonds d'investissement dans les infrastructures de Crédit Mutuel Capital Privé s'appuie sur le cadre de référence des Objectifs de Développement Durable, promus par l'ONU. Cinq d'entre eux ont été sélectionnés par la société de gestion, et forment la matrice de sa méthodologie d'analyse :



- 3 – permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 6 – garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 – garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 9 – bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 13 – prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Zoom sur la stratégie climat

En cohérence avec la stratégie climat de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, annoncée en février 2020, Crédit Mutuel Capital Privé s'engage pour son fonds d'investissement dans les infrastructures à lutter contre le réchauffement climatique et à favoriser le financement d'actifs permettant l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris¹.

Dans ce contexte, le fonds s'appuiera sur deux outils méthodologiques : la taxonomie européenne² pour l'aider à sélectionner les projets et porteurs de projets opérant dans les secteurs les plus propices, et la TCFD³ pour rendre compte de ses actions sur le sujet.

Les bonnes pratiques en matière de reporting climat promues par la TCFD se répartissent en quatre catégories :

- *la gouvernance* - ou si et comment la gouvernance prend en compte les risques et opportunités liées au climat,
- *la stratégie* - ou les impacts réels ou potentiels des risques climat sur l'organisation interne et la stratégie d'investissement du fonds,
- *la gestion des risques* - ou les processus définis pour identifier, mesurer et maîtriser les risques climat,
- *les indicateurs et objectifs* - ou ceux choisis pour identifier, mesurer et maîtriser les risques climat.

Chacune de ces catégories sera approfondie dans un document interne récapitulant les procédures extra-financières internes et les outils.

Méthodologie et mise en œuvre dans le cycle d'investissement

Exclusions sectorielles

Crédit Mutuel Capital Privé s'engage à respecter les politiques sectorielles du Crédit Mutuel Alliance Fédérale et par conséquent à exclure de l'univers d'investissement de son fonds d'investissement dans les infrastructures les projets et porteurs de projets opérant dans les secteurs liés à l'exploration, la production, les infrastructures de transport ou la transformation du charbon et des hydrocarbures issus des sables bitumineux, du schiste, du pétrole lourd et extra-lourd, ainsi que tout projet pétrolier ou gazier situé en Arctique.

¹ L'Accord de Paris engage les Etats et les entreprises de contenir le réchauffement climatique nettement en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C.

² La taxonomie européenne est une nomenclature des secteurs considérés comme générant des bénéfices environnementaux. https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy_en.pdf

³ TaskForce for Climate-related Financial Disclosures. Groupe de travail issu du Financial Stability Board (G20) qui promeut un ensemble de bonnes pratiques en termes de reporting climat des entreprises. <https://www.fsb-tcf.org/>

Thématiques d'investissement

Au-delà des exclusions sectorielles en cohérence avec la politique générale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Capital Privé s'engage, pour son fonds d'investissement dans les infrastructures, dans une démarche sur les enjeux climatiques issue des meilleures pratiques de marché, et vise dans ce contexte à aligner une majorité prépondérante de ses investissements à venir avec la taxonomie européenne.

Processus et outils d'investissement

La totalité des investissements revus par le fonds seront couverts dans la démarche d'investissement responsable détaillée ici.

Crédit Mutuel Capital Privé intègre les enjeux extra-financiers tout au long du cycle d'investissement du fonds d'investissement dans les infrastructures.



Note : (*) si le score obtenu via l'outil est en deçà d'un certain seuil prédéfini ou si le secteur concerné fait partie de la liste des secteurs à surveiller

Reporting

Crédit Mutuel Capital Privé s'engage à publier pour le fonds un rapport extra-financier annuel.

Gouvernance du nouveau fonds d'infrastructure et dialogue

Le fonds d'investissement dans les infrastructures bénéficiera d'une gouvernance transparente fondée sur trois piliers.

- Un **Comité d'Investissement**, constitué du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint. Il a pour vocation de prendre des décisions concernant (i) les investissements retenus, (ii) la bonne gestion de ces investissements et (iii) les conditions de sortie adéquates.
- Un **Comité Déontologique**, constitué de membres neutres, en charge de la gestion des conflits d'intérêts. Des processus internes dédiés permettent de détecter et solutionner les éventuels conflits d'intérêt.
- Un **Comité Consultatif**, constitué des principaux souscripteurs. Il vise à assurer la cohérence des décisions d'investissement au regard de la politique d'investissement du fonds et à communiquer à ses membres les informations relatives à la mise en œuvre de la stratégie d'investissement.

Enfin, le fonds s'engage à mettre en œuvre une politique de dialogue avec les porteurs de projets et les sociétés dans lesquelles il investit.

Annexe : Charte des Valeurs du pôle « Investissement en capital » de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Charte des valeurs	Principes Fondamentaux		Principes Managériaux	
Responsabilité	Nous investissons directement ou indirectement sur fonds propres auprès de nos clients et les conseillons, toujours dans le respect des règles éthiques, métiers et de leurs contributions financières, économiques, sociales et environnementales.		Nous sommes individuellement et collectivement porteurs des engagements de CM-CIC Investissement, responsables de nos actes et de leurs conséquences. Nous observons strictement des comportements éthiques dans les affaires.	
Confiance	Au-delà de nos engagements juridiques, nous voulons créer avec nos clients et partenaires une relation mutuelle professionnelle et solidaire, qui respecte les exigences de transparence, fidélité et confidentialité.		Nous mettons tout en oeuvre au nom de CM-CIC Investissement et à titre individuel pour assurer aux entreprises et à leurs dirigeants un climat de compréhension et un soutien bénéfique pour eux et leurs projets. Nous savons créer avec eux une relation personnalisée, de simplicité et « sur mesure ».	
Loyauté	Nous sommes les associés de nos clients. Notre engagement à leurs côtés est solide et au service de nos intérêts communs. En toute situation, nous respectons – sans les trahir – la parole donnée et les engagements pris.		Nous partageons la volonté de contribuer positivement à la bonne marche de CM-CIC Investissement, avec les droits et devoirs que cela implique pour chacun d'entre nous. Notre comportement vis à vis du management et de nos pairs est franc, honnête et ouvert.	
Esprit d'équipe	Nous partageons l'esprit entrepreneurial des dirigeants de nos participations et intégrons leurs préoccupations et leurs succès. Nous ne sommes pas des investisseurs indépendants. Nous agissons au sein du groupe Crédit Mutuel CM11 et restons en permanence conscients de ses intérêts et ceux de nos clients.		Nous partageons le sentiment et la volonté d'être associés dans un projet commun. Nous mettons en commun nos talents individuels et notre sens du collectif dans la conduite des opérations. Nous échangeons nos informations, dans un esprit de transparence pour une plus grande efficacité et dans une bonne entente au quotidien.	
Pérennité	Notre engagement est durable. Nous nous comportons en investisseur patient si nécessaire. Nous ne recherchons pas le résultat à court terme au détriment des intérêts de l'entreprise.		Nous démontrons un vrai sens du long terme avant, pendant et après les opérations que nous réalisons pour nos clients. Nous capitalisons sur les expériences passées et les partageons pour rendre un meilleur service à nos clients et gagner en compétence.	
Proximité	Nous sommes présents dans les territoires et connaissons les enjeux régionaux et locaux des entreprises, leur environnement et les préoccupations quotidiennes des dirigeants. Nous accompagnons leur développement national et international en synergie le cas échéant avec le groupe Crédit Mutuel CM11.		Nous cherchons toujours à comprendre les points de vue et enjeux des entreprises et de leurs dirigeants pour être réactifs et efficaces dans les échanges, en nous adaptant aux contextes locaux et sectoriels. Nous allons à l'essentiel sans jargon ni technicité superflus et sans arrogance.	
Innovation	Au-delà de l'innovation financière, à perfectionner sans cesse, nous sommes en veille permanente sur notre environnement et en recherche d'idées, de technologies ou d'initiatives nouvelles chez ou pour nos clients.		Nous encourageons la mise en pratique d'idées nouvelles et les suggestions des collaborateurs pour détecter, proposer et éventuellement construire des projets, produits, services ou montages innovants, sans complexité inutile.	
Performance	En France comme à l'international, nous avons vocation à optimiser la rentabilité des capitaux qui nous sont confiés, pour l'ensemble des parties prenantes. Nous mettons tout en oeuvre pour y parvenir dans le partage des risques et des profits, sans nous détourner de nos règles éthiques et professionnelles.		La performance collective est toujours supérieure à la somme des performances individuelles. Nous nous fixons des objectifs de performance individuelle et collective au sein des équipes, en veillant à maximiser la valeur ajoutée apportée au client, dans le respect des contrats.	
Excellence	Nous voulons être les associés de référence à côté des dirigeants et actionnaires des entreprises performantes en leur apportant une expertise et un niveau de contribution élevés.		Nous recherchons le plus haut niveau individuel et collectif d'aptitude et d'exigence par l'amélioration continue de la rigueur de jugement et d'analyse, l'expertise des marchés et le partage des meilleures pratiques et savoir-faire accumulés.	
Enthousiasme	Nous mobilisons notre ambition collective et notre énergie pour faire réussir les projets de nos clients. Nous ne souhaitons pas rester des investisseurs ou des conseils « passifs » et sommes prêts à jouer un rôle moteur dans l'action et la performance.		Nous sommes animés par une vitalité et une dynamique communes où se côtoient intégrité, goût pour l'effort, combativité et bonheur de travailler ensemble. Nous savons nous remettre positivement en cause pour, sans cesse, accroître la performance collective.	